



Offre d'emploi – Camp de jour estival 2025 INTERVENANTS

Le camp de jour sera en fonction 8 semaines soit du mercredi 25 juin au vendredi 15 août 2025 (congé férié et chômé le mardi 24 juin et le camp sera ouvert le mardi 1^{er} juillet avec indemnité compensatoire).

Heures hebdomadaires habituelles (été)	Nombre d'heures de travail avant le camp	Taux horaire avant le camp * **	Taux horaire pendant le camp incluant la Prime loyauté**	Date limite pour postuler
40h	60 heures	18,25 \$	21,00 \$	20 février 2025

Conditions :

- Entrée en fonction à temps partiel : Fin avril
- Semaine du 18 août à temps partiel pour finaliser différents dossiers.
- Horaire de travail malléable (être disponible entre 7h et 18h du lundi au vendredi)

Exigences :

- Avoir 18 ans et plus
- Expérience et/ou formation dans un domaine connexe au type d'emploi;
- Permis de conduire valide et voiture personnelle (compensation monétaire au kilomètre).

Tâches :

- Prendre en charge le volet accompagnement;
- S'assurer de la préparation du matériel nécessaire;
- Rencontrer les différents spécialistes attirés aux enfants accompagnés;
- Établir un lien de confiance avec les parents afin de favoriser les meilleures interventions possibles;
- Conseiller les animateurs concernant les bonnes interventions à faire auprès des enfants;
- Aider les accompagnateurs à adapter les activités;
- Intervenir directement auprès des enfants et remplir le carnet de communication au besoin.

- * Si le salaire minimum augmente au 1^{er} mai 2025, la hausse sera appliquée automatiquement au taux horaire en vigueur.
 ** La Prime loyauté est de 2,75 \$ de l'heure et est versée à la fin de l'été si les dates du contrat ont été respectées par l'employé/e et s'applique sur les heures travaillées durant l'ouverture du camp de jour.

Qualités requises :

Faire preuve de dynamisme, entregent, sens des responsabilités, flexibilité, facilité à coopérer avec les autres, écoute, patience, initiative, créativité, polyvalence. Être réaliste face à ses capacités et avoir une grande disponibilité.

Critères :

- Avoir une aisance à travailler avec les enfants;
- Posséder les qualités requises;
- Faire preuve d'ouverture face aux enfants ayant des besoins particuliers (handicap, incontinence, déficience, etc.) et être à l'aise de travailler auprès de ces enfants;
- Posséder un diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur (DAFA) constitue un atout.

Comment déposer sa candidature :

Date limite : 20 février 2025

Les personnes dont les goûts et intérêts personnels s'apparentent avec l'un de ces postes doivent transmettre leur curriculum vitae au Service des loisirs et de la culture par le biais de l'un des moyens suivants :

- Par courriel : campdejour@saintpaul.quebec
- Par la poste : Municipalité de Saint-Paul, 10, chemin Delangis, Saint-Paul QC J0K 3E0
- Directement dans la boîte postale verrouillée située à l'entrée principale de la Mairie (10, chemin Delangis)

Service des loisirs et de la culture
450 759-4040, poste 252

